

**Rapport du Président**

Commission permanente du
vendredi 11 décembre 2020

6^{ème} Commission

N° CP-2020-12-6-5

Service instructeur

DEVI - Service Eau, Epuration et Equipements
ruraux

Service consulté

**FONDS DE SOLIDARITÉ D'URGENCE (FSU)
SUBVENTION À LA COMMUNE DE MOOSLARGUE POUR UN BASSIN DE
COMPENSATION**

Résumé : La commune de MOOSLARGUE a été touchée par des orages ayant conduit à un arrêté de catastrophe naturelle pris en 2018. Il vous est proposé d'attribuer à la commune une subvention de 55 800 € pour l'aménagement d'un bassin de compensation au titre du FSU permettant à l'avenir de limiter les conséquences d'un nouvel épisode de ce type.
Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la 6^{ème} Commission réunie le 4 décembre 2020.

La commune de MOOSLARGUE a été touchée par une série d'orages engendrant son classement en catastrophe naturelle (« CATNAT ») en 2018.

Pour répondre à ce type d'évènement exceptionnel qui risque de se reproduire, le Département (Commission permanente du 6 juillet 2018) a mis en place un Fonds de Solidarité d'Urgence exceptionnel (FSU) afin d'aider les collectivités à réaliser les équipements nécessaires, en leur octroyant une subvention.

Les aides octroyées sont des subventions à un taux de 50 % sur le montant des travaux HT, plafonné à 200 000 €.

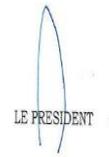
Dans ce cadre, il vous est proposé de prendre en compte la réalisation d'un bassin de compensation pour une crue centennale sur la commune de MOOSLARGUE (secteur amont rue des Vergers) et sous sa maîtrise d'ouvrage, dont le projet a été élaboré par Rivières de Haute Alsace, pour un montant de 111 600 € HT.

La subvention serait donc de 55 800 €.

Je vous propose en conséquence :

- d'approuver et programmer la subvention à la commune de MOOSLARGUE pour la réalisation d'un bassin de compensation des crues (amont rue des Vergers) dans le cadre du Fonds de Solidarité d'Urgence, pour un montant de 55 800 €,
- d'accorder cette subvention à la commune de MOOSLARGUE, qui sera prélevée sur le Programme C214 chapitre 204 fonction 61 nature 204142.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


LE PRESIDENT

Remy WITH